Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent (à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart

LIMITÉ.

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

FAITS DIVERS

POUR LA CATHEDRALE.

Grande Fête dans la Salle de l'Union Française.

Dans tous les temps et dans tous les pays les édifices religieux ont été l'objet des soins et de l'attention des populations. C'est qu'ils sont à la fois l'expression de l'idéal des hommes qui peuplent et développent un territoire et le point central où ils viennent se reposer des luttes de la vie et se réconforter.

En même temps ces édifices que les hommes construisent des qu'ils forment une communauté demeurent comme des témoignages vivants de leur histoire.

C'est à tous ces titres que la Cathédrale St-Louis doit nous être chère.

En marque le site choisi par les pionniers pour la capitale de cette Louisiane qui forme aujourd'hui le coeur de l'Union Américaine. Nos ancêtres l'élevèrent pour y prier leur Dieu, nous l'y prions et nos descendants viendront à leur tour la rendre hommage.

Or, la cathédrale St-Louis doit être réparée le temps a accompli son oeuvre et il faut y remédier. Mais qu'on se rassure, le pieux édifice conservera et sa forme et son caractère, conservés et tenus à neuf, n'aura plus rien à craindre des intempéries.

Dans le but de rencontrer les fonds nécessaires aux réparations de notre cathédrale des dames, dont le zèle est toujours au service des oeuvres utiles, ont songé à l'organisation d'une fête où tous ceux [illegible] de notre foi viendraient [illegible] en passant des moments agréables, contribuer à fournir les ressources requises.

Ces dames se sont mises immédiatement à l'oeuvre et nous pouvons annoncer dès aujourd'hui le programme de cette fête qui sera donnée dimanche prochain dans la salle de l'Union Française. La fête est divisée en deux parties. De midi à six heures, fête d'enfants exercices par des ravissantes petites filles, comptoirs de fantaisies, pompes, etc., et de rafraîchissements.

Le prix de cette première partie de la fête, entrée et thé, est de dix cents.

De six à huit heures que suivra la seconde partie, qui comprendra une série de tableaux vivants et un grand concert sous la direction de Mme Thérèse Cannon Blanc et avec le concours du chœur de la cathédrale.

C'est dire qu'un régal artistique est réservé à ceux qui se presseront pour entendre les exécutants.

Mme Pharaïlde, dont les talents variés et nombreux n'ont rien à laisser à désirer au point de vue de l'esthétique et du charme, a organisé pour ces jeunes filles, avec le dévouement qui en caractérise tous les actes.

Pour cette seconde partie de la fête, l'entrée est [illegible] cents.

L'activité, le zèle des organisatrices de cette fête pouvant lui assurer un succès exceptionnel, mais elles ont voulu en renforcer l'éclat en la plaçant sous le patronage des messieurs suivants:

Gen. Capdevielle, maire de la Nouvelle-Orléans, L. Fabacher, Jos. M. Degrange, L. A. Desporte, Bernard McCloskey, Geo. Denègre, Fortuné Joubert, Chas. J. Théard, George Young, Walter Stauffer, juge G. Théard, J. T. Gibbons, Hugh McCloskey, A. Capdevielle, Charles Janvier, Nicholas Burke, J. B. Levert, S. Wainsley, Emile Augeret, J. B. Stennott, P. A. Fabacher, J. M. Vergniere, Clément Jaubert, Dr. K. Savage.

Le comité de réception, composé de jeunes gens distingués de notre ville, comprend MM. Victor Bertron, président, Auguste Capdevielle, Dr. S. Charbonnet, Chas. A. Dancy, Albert Stouse, George Trépagnier, Léopold Nolom, Robert Triay, Jules Corbin, Paul Capdevielle, Hypolite Dameans, Henri Chaland, Christian Capdevielle, George Dugas, J. W. Hincks, André Wogan, Paul Villeré, Pierre Soriano, George Castaing, Gabriel Pascal, Dr Paul De Verges, James Desphites, Charles Couturie, Carlos Sarrat.

Désistement

M. J. V. Calhoun, surintendant des écoles publiques, s'est rendu cet après-midi au quartier-général de la police pour y déclarer qu'il renonce à poursuivre M. John M. J[illegible] à la cour criminelle, pour s'être pincère de l'argent sous de faux prétextes.

M. Poe, ancien maire de Lake Charles, est actuellement membre du comité central de l'Etat et surintendant des écoles de la paroisse de Calcasieu.

La raison du retrait de l'accusation qui avait porté M. Calhoun est que M. Poe a promis de rembourser.

M. Poe, étant venu à la Nouvelle-Orléans, s'est trouvé à court d'argent et a demandé à Mr. Calhoun de lui prêter $25, ce à quoi ce dernier a consenti. M. Poe a fait un chèque de $25 qu'il a signé, et M. Calhoun l'endossé. Ces Messieurs étaient entrés dans le bar-room de M. Kenner, qui a remis le montant du chèque. La Banque l'a refusé, et M. Calhoun a dû rembourser M. Kenner.

Fugitif réclamé.

Le détective Lawler, de Memphis, est arrivé ici hier matin pour y conduire Rush Franklin, qu'on a arrêté à la Nouvelle-Orléans. On le réclame pour un vol, à Memphis. Il ne nie ni n'avoue sa culpabilité, et se dit tout disposé à se rendre de bonne volonté à cette destination.

Convention des Levées.

M. Stuyvesant Fish, président de la compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, qui est à la Nouvelle-Orléans depuis vendredi soir, s'est rendu à la Bourse au Coton à 9 h. a. m. Il se propose d'assister à la convention des levées qui s'ouvrira le 27 courant. Il a été invité par le maire Capdevielle, par les diverses Bourses de Commerce, par la Interstate Mississippi Improvement et par l'Association des Levées.

M. Fish a dit qu'il désirait s'entendre avec les citoyens qui ont préparé cette convention pour connaître leur opinion et leurs souhaits et faire en sorte d'appuyer les demandes des habitants de la Vallée du Mississipi.

Le juge Robert Taylor est un des délégués importants de la Commission du Mississipi et l'un des hommes les plus compétents à l'égard de la question des levées, sur laquelle il se propose de faire un discours. Plus de cinq cents lettres ont été reçues, elles prouvent, par leur nombre et leur contenu, la sollicitude de leurs signataires pour cette question primordiale.

Le 27 octobre la convention se propose de prier le gouvernement de contrôler les travaux et d'aider à l'exécution des mesures qui seront prises, en faisant des allocations suffisantes. De nombreux délégués des régions intéressées, sénateurs, congressistes et autres, ont à cœur de voir mener à bien un travail gigantesque qui donnera à la culture 20 millions d'acres de terres fertiles.

Le sénateur Depew, M. S. Quay, sénateur de la Pennsylvanie, les Gouverneurs de quinze Etats, les présidents de villes, Boroughs, Levées des Chambres de commerce et ceux des Associations des Levées, sont prêts à soutenir un projet qui augmentera la richesse et la prospérité du pays. La conviction des orateurs sera un puissant appoint pour la persuasion de leur auditoire.

Voleurs de cuivre.

Albert Taylor et Nat Jones ont été arrêtés à la cour du recorder, pour être suspects et dangereux. Officier de police qui les a arrêtés a découvert plusieurs autres complices, dont on a reculé la date de leur épreuve préliminaire pour les réunir dans un même jugement.

L'agent Georges Wellman a fait avoir trouvé les deux accusés rôdant aux alentours d'un car de passagers sur la ligne qui conduit au lac Pontchartrain, non loin de l'endroit où la route de Gentilly croise cette ligne. Après avoir arrêté ces jeunes vauriens, Dillman a été avertis qu'ils avaient caché dans les hautes herbes, le long des rails, des morceaux de cuivre.

Recherches faites, on en a trouvé une quantité d'objets, ce qui a fait accuser de vol ces deux précoces malfaiteurs.

Depuis un certain temps on se plaignait de vols de ce genre sur la ligne du Louisville and Nashville. Comme sur la ligne du Pontchartrain, les officiers de police surveillaient ces deux routes.

Démence inquiétante.

M. T. S. Logan, pharmacien, a été enlevé hier matin, par le recorder Hughes, à la garde de police, pour y être examiné au sujet de son état mental. Cette mesure a été prise à la suite d'une plainte portée par Mme Anna Mc Ree, qui demeure 736 rue Baronne. Logan a été son pensionnaire, et il est associé avec Mme Dressel, sa fille, dans les affaires.

Le cas de M. Logan est tout spécial; ses amis affirment qu'il n'est pas fou et que la plainte qui a été portée contre lui est due à la malveillance. Le coroner Richard et les Drs Mainster et Simmons soutiennent qu'il est fou à n'en pas douter.

On a pris le juge Hughes de ne pas donner suite à l'affaire fait contre M. Logan; il s'est refusé, disant que s'il se trompait une juridiction supérieure interviendrait.

M. Logan est jeune, sa pharmacie est située 720 rue Baronne. Il s'était adonné à l'ivrognerie, d'où ses facultés ont baissé à point qu'on l'a récemment arrêté pour insanité. On l'a bientôt relâché.

Récemment il était allé demander sa guérison au sanatorium d'Abbeville, que dirige le Dr Young. Il y est resté 28 jours et a été, dit-on, renvoyé comme étant absolument guéri.

On a une lettre du Dr Young attestant qu'il a été très agité, qu'il a refusé de suivre les instructions qui lui étaient données et qu'il est parti avant que sa guérison fût complète.

Le docteur ajoute que sa démence peut devenir dangereuse, mais qu'il s'est refusé à rester plus longtemps à son sanatorium.

Le juge Land à la Cour Suprême

Une dépêche de Baton-Rouge a fait savoir [illegible] que le juge A. D. Land [illegible] en place du juge à la Cour Suprême que la démission du juge Blanchard laisse vacante. On s'attendait à cette décision du Gouverneur Heard. On pense que la place du juge Land ne tardera pas à être remplie par le juge T. F. B[illegible].

Arrestation

Tom Collins, un nègre sous le coup d'une accusation de blessure et de vol depuis le 30 juin 1900, a été arrêté hier soir à l'angle des rues Roman et Espagne par les agents de police Noyre et Tramb.

Meetings Démocratiques.

Il y a eu hier deux grands meetings démocratiques en Louisiane. Les partisans du juge Blanchard se sont réunis à Napoléonville. M. P. H. Gilbert a présidé et MM. Blanchard, Sanders, Guion, Reed, Behrman et autres orateurs distingués ont pris la parole.

Le discours du juge Blanchard a beaucoup intéressé l'auditoire, le juge s'étant prononcé pour la première fois sur la question du sucre.

Les partisans du Général Jastremski se sont assemblés à New Roads.

Le juge L. V. Claiborne a appelé le meeting à l'ordre et a présenté le général Jastremski. Ce dernier a fait un éloquent discours qui a été très applaudi.

Blessé dans un café.

Henri Kern, messager qui demeure 1024 rue Sixième, est à l'hôpital. Il souffre de deux blessures faites par un couteau. Il sait qu'il a été frappé par un cocher de voiture de place; il le connaît de vue, mais il ignore son nom. Il a été frappé dans le dos et au cou du côté gauche.

En compagnie d'un ami qu'il dit s'appeler Hans Kidd, Kern s'est amusé dans la nuit de vendredi à samedi. Vers 3 heures du matin, ils se sont rendus au bar-room de Toro, rue Bienville, près Bassin. Ils s'y sont assis sur des chaises et s'y sont endormis.

Lorsque Kern s'est éveillé, il a vu le cocher qu'il dit pouvoir reconnaître fouillant dans les poches de son camarade. Il s'est fait le défenseur de Hans, dont les blessures qu'il a reçues.

Il est allé seul à la pharmacie Cussach à l'angle des rues Baronne et Canal, demandant à y être pansé. On a requis l'ambulance qui a conduit le blessé à l'hôpital. Il ne peut pas dire ce qui est devenu son compagnon dans la bagarre.

La patrouille a remarqué qu'à plusieurs reprises différentes personnes entrées dans le café de Toro y ont été blessées à coups de couteau et que chaque fois que le fait s'est produit, la police n'a pu, dans cet établissement, obtenir aucun renseignement du patron comme des employés.

Un individu du nom de Jos. [illegible] a été arrêté [illegible] vers neuf heures, mardi, prétend que Coyle est l'individu qui a blessé.

Renseignements sollicités.

Les parents de M. Henri Eherman, qui demeurent 30 rue sud-White, sollicitent des renseignements qui le leur feraient retrouver. M. Eherman est fou. Il s'est trouvé à Biloxi depuis le 4 octobre. Quand il a disparu, il avait de la [illegible] dans son chapeau [illegible].

Soirée musicale.

Mme Vve A. T. Vaurigaud, professeur de musique très [illegible] même, sa fille, Mlle Blanche Vaurigaud, leurs élèves et des amis du professeur donneront le samedi 24 octobre prochain, à sept heures du soir, dans la salle Portugaise, rue Dauphine, 1125, une soirée musicale qui sera suivie d'une soirée dansante.

Les messieurs suivants forment le comité de réception de cette intéressante fête:

Hon. L. Grunewald, Hon. P. A. Capdau, Dr. S. Mac Fetter, Leo Sexton, Hon. C. Louque, Willie Grunewald, P. Garcia, T. F. Vaurigaud, A. Remecke, E. Larose, Arthur Charbonnet, Hon. Louis Charbonnet, Paul Tucomet, P. Duplantis.

Conférence prochaine

La série annuelle des conférences faites gratuitement sous les auspices de la Société du St-Esprit va s'ouvrir prochainement. Dans quelques jours le juge Frank McGloin va faire à la salle des Alumni des Jésuites une conférence sur Jésus-Christ prophète.

L'éminent conférencier traitera cet intéressant sujet avec sa maîtrise habituelle, et nombreux seront ses auditeurs.

Nous annoncerons la date de cette conférence.

Excursion à Abita Springs

Trente ou quarante médecins de notre ville invités par l'administration de l'Ozone Best Hotel à Abita Springs partiront ce matin par le train de sept heures 45.

Nul mieux que ces excursionnistes ne pourra juger des bienfaisants effets d'un séjour dans la région de l'ozone.

C'est un heureux trait que la vie à Abita Hotel and Cottage Company en fera profiter cette année.

COLLISION

Une collision s'est produite à l'angle des rues Tulane et Gravier, hier après-midi, entre le car No 201 et une charrette dans laquelle se trouvaient deux gamins. Les dommages causés au car s'élèvent à $25.

Autre collision.

Hier soir, vers sept heures et demie, le car No 201 de la ligne St-Charles, en charge de l'électricien Anthony Balboz, s'est heurté au wagon de la police qui traversait la chaussée à l'angle des rues Saratoga et Tulane.

Wm. Decaux, le cocher, jeté à terre, a été légèrement blessé.

Un des chevaux a [illegible] aux jambes.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

James M. Cauner à A. J. Lorg, un terrain borné par les rues Lapeyrouse, Reclusbave, Tonti et Chicago, $1250.

J. P. L. Daly à Aug. Kemolzsch, un terrain borné par les rues Broad, White, Banks et Baudin, $1250.

N. H. Lent à H. H. Burns, deux terrains bornés par les rues Valence, S. Robertson, Freret et Upperline, $485.

Mme M. Lange à M. G. Weber, un terrain borné par les rues Remparts, Félicité, St-André et Frantz, $1000.

IL GUERIT Les Malades,

Fait marcher les Boiteux, et accomplit des miracles modernes qui étonnent et mystifient les médecins.

"Je veux que les malades m'écrivent," dit le grand guérisseur.

Dites aux gens que mes services sont gratuits, ainsi que ceux de mes vingt spécialistes les éminents

Dites-leur qu'ils peuvent être guéris à domicile; que je livre ma grande découverte au monde que tous peuvent se [illegible] et jouir des bienfaits rétablissement de santé parfaite.

LE PROF THOS F. ADKIN.

Mon ami, tout dans la vie n'est pas argent. Le Prof. Adkin, le grand guérisseur qui opère actuellement la cure d'hommes et de femmes atteints des plus horribles maladies après que leurs cas ont été déclarés désespérés par des médecins de talent. Son mode de traitement est quelque peu inusité, mais le fait qu'il guérit les malades quand tous les remèdes ont échoué que les médecins ont perdu tout espoir et que la mort est désespérée est démontré sans doute du tout. Que vous soyez atteint de consomption, de désordres des poumons, rhumatisme, catarrhe, dyspepsie ou simplement d'un refroidissement ordinaire ou de terre et indifférent au Prof. Adkin. Il guérit toutes ces maladies et vous rétablit promptement et radicalement sans douleur à votre propre domicile. Il a découvert une méthode secrète au moyen de laquelle vous pouvez conserver une santé parfaite. On peut dire sans exagération que le Prof. Adkin est le médecin le plus intéressant, le plus remarquable et le plus [illegible] de l'époque. Son seul sujet de conversation, sa seule pensée est: Comment Guérir les Incurables. Inutile d'espoir aux désespérés, la joie, le bonheur le contentement aux malheureux et aux malades. Il accomplit vraiment une grande oeuvre. Il est Président d'une des plus grandes institutions curatives du monde. Il emploie vingt médecins experts et spécialistes qui l'aident dans son travail. Il dépense des milliers de dollars chaque année en donnant des conseils gratuits et des secours aux malades. Quelque soit le cas, une lettre adressée aux services des [illegible] peuvent être les vôtres. Tout ce que vous avez à faire c'est d'écrire une lettre au Prof. Adkin et posant votre cas et le diagnostiquera immédiatement votre maladie et vous expliquera le traitement que vous devez faire à domicile pour vous rétablir promptement. Ce n'est ne vous coûtera pas [illegible]. Le demandeur ne prend d'argent pour ce service. Si vous êtes malade et que vous voulez faire une donation dans le but d'aider à poursuivre cette oeuvre, un tel geste sera très reconnaissance. Le Prof. Adkin enverra aussi à toute personne malade qui lui écrira dans les trente jours qui suivront une copie gratuite de son nouveau livre merveilleux intitulé "How to be cured and how to cure others." Ce livre est hautement endossé par les premiers médecins, et contient des informations inestimables à l'égard des maladies et aux moyens à employer dans les circonstances critiques. Ce livre devrait être dans toutes les maisons. Rappelez-vous qu'il ne vous coûtera rien et vous écrivez maintenant au Prof. Adkin.

Mme C. A. Brownell, de Dana, Oklahoma, écrit: J'étais torturée depuis des mois par de terribles douleurs à la tête qui jointes à la perte de sommeil commençaient à m'affecter le moral. Votre traitement a accompli des merveilles pour moi. Je dors bien la nuit et mes horribles douleurs à la tête ont disparu. Dieu merci le découragement a fait place à l'espoir.

Alex Moffat de 338 rue Brown Rochester, N. Y. écrit: Quand j'ai fait appel à votre traitement j'étais une véritable ruine, je souffrais de douleurs à la poitrine et à l'estomac, ma digestion était mauvaise et j'avais eu le point d'avoir une prostration nerveuse. J'avais à peu près tout essayé et j'avais pour ainsi dire renoncé à tout quand j'ai essayé votre traitement. Mes douleurs sont parties, mes nerfs sont forts et je me sens un tout autre homme. Je vous souhaite un succès dans votre noble oeuvre.

M. J. N. Pardy, Pardys, N. Y. écrit: Je souffrais depuis plus de trois ans d'un grand rétrécissement et de désordres de la vessie. Je fus atteint d'urinal et la brûlure [illegible] était intolérable. Mes douleurs étaient presque insupportables. Je prix avantage de votre offre et, à mon grand étonnement, j'ai soulagé le second jour. Vos cures sont certainement merveilleuses.

Mme M. A. Lynch de 1522 avenue Grand, Los Angeles, Cal., écrit: J'étais abattue et vaincue, incapable de dormir par insomnie et une dépression générale, tout je n'ai atteinte depuis mes [illegible] de dormir au plus pendant deux ou trois heures sur les vingt quatre. Je souffrais de violents maux de tête et de névralgie et pouvais à peine endurer un son. Je ne sais une autre personne. Les résultats du traitement ostéopathique dans mon cas ont certainement été remarquables.

Si vous êtes malade avez soin d'écrire immédiatement au Prof. Adkin pour un traitement gratuit. Ne manquez pas d'exposer les principaux symptômes de votre maladie et de dire depuis combien de temps vous êtes malade, etc. Votre lettre restera strictement confidentielle.

Adressez: Prof. Thos F. Adkin, Dept. 204 [illegible]

DÉCÈS

MOUNES — Décédé [illegible] à 10.15 p. m. JOSEPH MOUNES époux bien aimé de Marie de Vera, âgé de 48 ans, natif des Basses-Pyrénées, France.

TROULET — Décédé mercredi, 14 octobre 1903 à 4.30 heures a. m. MARIE TROULET épouse bien aimée de John Montrejean, âgée de 44 ans, 2 mois, native de la Nouvelle-Orléans. Lac.

DUCLOS — Décédé [illegible] 15 octobre, à 6 heures a. m., âgé de 67 ans, PIERRE DUCLOS, natif de Tre, Hautes-Pyrénées, France.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

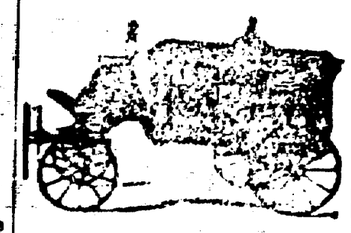

Raoul Bonnot, Directeur.

No 828 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1063

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons du embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE, GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nile-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français

TELEPHONE 1276.

Nous servons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Ses funérailles gratuit aux clients.

TELEPHONE 1082.

JOSEPH RAY,

Successeur de LORAT & RAY

Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embaumement

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE

Fast mail tous les jours	7:15 a m
Express tous les jours	6:15 p m
Limited tous les jours	8:15 p m
[illegible] tous les jours, excepté dimanche	5:50 a m
Dimanche excursion	9:20 p m

DÉPART.

Fast mail tous les jours	8:15 p m
Express tous les jours	7:00 a m
Limited tous les jours	8:25 a m
Coast train, tous les jours, excepté dimanche	4:00 p m
Dimanche excursion	7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited	8:30 a m
No 3 Pan American special	8:10 p m
No 5 local	4:45 p m
No 7 points Est Louisiane	8:45 a m
Excursion du dimanche	
No 9	9:05 p m
No 9 Excursion du mercredi	7:05 p m

DÉPART

No 6 local	6.00 a m
No 4 Pan American special	9:10 p m
No 8 points Est Louisiane	4:20 p m
No 2 limited	7:30 p m
Excursion du dimanche.	
No 10	7:45 a m
No 10 Excursion du mercredi	7:45 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVÉE.

No 5 Chicago limited	8:00 p m
No 1 fast mail	10:00 a m
No 3 Cincinnati and Louisville	8:00 p m
No 1 Louisville Mail	10:00 a m
No 23 local mail	10:20 p m
No 5 Northern Express	7:55 a m
No 31 McComb Accd	9:35 a m

DÉPART.

No 4 Chicago limited	9:15 a m
No 24 local mail	6:50 a m
No 4 Cincinnati à Louisville	9:15 a m
No 2 fast mail	7:05 p m
No 6 Northern Express	5:20 p m
No 2 Louisville Mail	7:05 p m
No 32 McComb Accd	3:50 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

Vicksburg express	5:00 p m
Valley express	6:00 a m
Bayou Sara Accommodation	9:30 a m

DÉPART.

Memphis express	8:30 p m
Vicksburg express	7:10 a m
Valley express	10:15 p m
Bayou Sara Accommodation	4:40 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Local	11:30 a m
S. O. and Houston	5:45 p m
Pacific Coast Express	8:50 a m
Sunset Limited	6:45 p m

DÉPART.

Local	3:40 p m
S. O. and Houston	6:55 a m
Pacific Coast Express	9:00 p m
Sunset Limited	11:55 a m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVÉE.

Fort Worth and Hot Springs express	7:30 a m
Local	12:05 p m
California express	7:45 p m

DÉPART

California express	8:30 a m
Local	3:15 p m
Fort Worth and Hot Springs express	6:20 p m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	9:05 a m

Tous les jours excepté dimanche

Alger	6:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger	[illegible]

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement

De Belair	7:00 a m
Shell Beach	10:[illegible]
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

AVIS SPECIAL.

BUREAU DU CONTROLE NEW BASIN Canal and Shell Road — Nile Orléans, Lundi, le 28 septembre 1903 — Des soumissions cachetées pour la construction de Pilotis de Revêtement le long de la rive Ouest du Canal, entre l'avenue Carrollton et la rue Magnolia, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Pilotis de revêtement" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le 14me jour d'octobre 1903, et là publiquement ouvertes.

Un chèque certifié pour $500.00 doit accompagner chaque offre, sinon ce dédit dans le cas que la personne dont la soumission serait acceptée manquerait de faire un contrat et de donner une caution dans les trois jours après que la lettre d'acceptation du contrat lui soit donné. Une caution pour la somme de $25,000.00 sera requise.

Le droit de rejeter chacune ou toutes soumissions est réservé. Pour la forme du contrat, les spécifications, blancs, devis, enchères et toutes informations s'adresser au secrétaire de la Commission à ce bureau.

Un dépôt de dix dollars doit être fait pour garantir le retour des plans et spécifications à ce bureau.

F. W. BREEDLOVE,
Président du Bureau de Contrôle.

29-sep—2-9 oct 1 3 5 7 9 11 13 15 17 18

PETITES ANNONCES.

On demande à acheter dans le Second District un petit cottage contenant de trois à quatre chambres et un cottage à trois chambres en bon état. S'adresser J. Fontaine, 1511 rue St-Antoine.

18 oct—1f

Demande — Une bonne couturière de corset. [illegible] Sud, [illegible] rue Carondelet, près Valence. 18 oct—1f

Demande — Une jeune femme de couleur, [illegible] de façon et connaissant comme [illegible] devant coucher à domicile. [illegible] Sadresser 4621 rue Carondelet, près Valence. 18 oct—1f

Demande — Pension dans une famille française pour apprendre la langue. Faire vos conditions et donnez références. S'adresser L. A. e bureau. 18 oct—1f

Demande — Une blanchisseuse blanche désirant aider au ménage. S'adresser entre onze et une heure, 1548 Ave. Jackson.

17 oct—17 18 20

Trois bons solliciteurs recommandés pour solliciter des comptes d'épargnes, placer des dépôts de banque à domicile, bons gages. S'adresser de 10 à 12, U. S. Safe Deposit and Savings Bank, et demandez M. Brigance.

14 oct—1sem

PLISSAGE ACCORDEON, PLI DOUBLES ET CREUX.

Plissage de tout genre proprement et promptement exécuté sans dommage pour les tissus.

Notre spécialité est de faire et de plisser les Jupes SUNBURST à PLIS ACCORDEON, PLATS et CREUX. Les JUPES SUNBURST repliées et refaites comme neuves.

Toute sorte de MACHINES à plisser en vente.

Venez ou faites demander une circulaire à

The ROYAL PLAITER CO., Ltd.

Phone 2601-11 113 rue Bourbon.

1 oct—4 sem jeu dim mar

Charbon ! Charbon !

Le meilleur charbon de choix des mines, livré au plus bas prix du marché. Le seul chantier de charbon indépendant en ville. Livraison prompte et mesure garantie.

E. POMES,
Coin Dumaine et Marais

Tel: 4 11 18 25

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Excellente pour Placement dans le Quatrième District.

En vertu et en exécution de l'ordre de vente No 3000 rue Tchoupitoulas, entre les rues Troisième et Huitième, cottage simple 414 et 416 rue Huitième, cottage double Nos 418 et 420 rue Huitième, entre les rues Tchoupitoulas et St Thomas.

Cottage simple en brique No 2214 rue Tchoupitoulas et le cottage double en briques Nos 2620 et 2622 rue Tchoupitoulas.

Succession d'Elizabeth Hammel.
No 71 581 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard Stern, Encanteur, JEUDI, le 19 novembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés, 311 rue Baronne, [illegible] vente à l'enchère publique en [illegible] ordonnée le 13 octobre 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Theard, juge de la Division E, maintenant absent, en cette cause dans l'affaire ci-dessous intitulée et numérotée:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 66, ayant quatre-vingt pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté et vingt pieds de largeur sur la ligne du fond, le tout en mesure américaine.

Ces améliorations comprenant le joli cottage en bois à deux étages en bois pour résidence et commerce No 309 rue Tchoupitoulas et contenant boutique et quatre chambres au rez-de-chaussée et galerie avec cinq chambres au premier étage, aussi une bâtisse dans le fond à deux étages avant deux chambres à chaque étage, la cour à deux citernes, la [illegible] et rapporte $25.00 par mois.

2° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos cinq et six dans l'îlet No 5, borné par les rues Huitième, Neuvième, Tchoupitoulas (anciennement Lever) et St Thomas (anciennement Fulton), [illegible] sur le premier pied de la rue Huitième, [illegible] lot No 6 de cent [illegible] sur la ligne de côté borne par les lots Nos 1, 2, 3 et 4 et cent un pieds, deux pouces de largeur dans le fond et le lot No six a cent un pieds un pouce sur la ligne du lot No cinq, et cent pieds sur la ligne du lot No 7, et dix neuf pieds, deux pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistant en deux jolies résidences doubles en bois Nos 414 416 et 418 et 420 rue Huitième Nos 414 418 comprenant [illegible] chaque côté [illegible] chaque côté et [illegible] par $7.00 par côté.

3° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans ledit quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatorze et quinze, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Troisième, Quatrième et Water, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 21 octobre 1859, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire, sur un plan No 282 déposé parmi les archives de T. Guyot, ancien notaire, lesquels lots mesurant chacun vingt cinq pieds onze pouces six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur les profondeurs ci-avantées. Lot No 14, quatre vingt dix pieds, onze pouces et trois lignes, sur la ligne de côté le plus près de la rue Troisième, et de quatre vingt onze pieds, quatre pouces, sur la ligne la plus près de la rue Quatrième, et vingt cinq pieds dix pouces et six lignes de largeur dans le fond, et le lot No 15, quatre vingt dix pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 14 et quatre vingt dix pieds six pouces sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations portant les numéros 2614 et 2620 2622 rue Tchoupitoulas No 2614 comprenant un joli et substantiel cottage en briques en bonne condition, et contenant galerie sur la façade vestibule, cinq chambres et hangar fermé etc et se loue pour $10 par mois.

Nos 2620 2622 comprenant un joli cottage double en briques avant de chaque côté, trois chambres, aussi bâtisse dans le fond avant une chambre de chaque côté, la maison se loue pour $[illegible] par mois et est en bonne condition.

Conditions — Un tiers au plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance s'il y en a en un et deux ans; en billets des acquéreurs portant date égale avec l'adjudication, stipulant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Les taxes d'Etat pour l'année courante [1903] devant être assumées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente devant contenir les stipulations usuelles de chaque pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc., et devant être passés pardevant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 19

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons cottages simples dans le Quatrième District

No 2010 rue Sixième, entre les rues Rempart et Saratoga, et 2011 rue Première entre les rues Rempart et Saratoga.

Peter Windstein vs George Smith et al.
No 71 015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER — J. C. Denis encanteur — Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI le 19 novembre 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 12 octobre 1903, et signé le 16 octobre 1903, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Neuvième, Bud Rempart et Saratoga, désigné par la lettre A ou le No 9 sur un plan par J. A. D'Heméc